

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Suite au succès du 9 mai

**Nouvelle distribution gratuite de compost à
compter du samedi 23 mai**

(Beauharnois – Le 20 mai 2020) Suite à l'éclatante réussite qu'a connue la distribution de compost le 9 mai dernier, la MRC a décidé de récidiver et d'offrir une nouvelle occasion aux citoyens de s'approvisionner en compost pour leurs besoins de jardinage et d'aménagements paysagers.

« On doit reconnaître que nous avons été malheureusement victimes de notre succès au début du mois, alors que le volume de compost s'est envolé en seulement quelques heures. Devant la popularité de cette offre, nous ne pouvions qu'offrir l'opportunité aux citoyens de bénéficier d'une nouvelle distribution » de mentionner la préfète, Mme Maude Laberge.

- **Nouvelle distribution en libre-service à compter de ce samedi 23 mai -**

Il y aura donc une nouvelle distribution gratuite de compost, à compter de **samedi prochain le 23 mai à compter de 8 heures le matin** aux trois sites désignés dans la région. Les gens qui s'y présenteront pourront s'approvisionner en compost sur le principe de libre-service, premier arrivé, premier servi, et ce, jusqu'à épuisement des stocks.

Les citoyens sont avisés que le chargement du compost devra à nouveau s'effectuer manuellement (à la pelle) et qu'ils doivent par conséquent apporter leurs propres outils (contenants et pelles). Afin d'éviter un épuisement trop hâtif des quantités de compost disponibles et afin de permettre à un maximum de gens d'en profiter, une quantité maximale admissible d'approvisionnement en compost a été fixé à 2 contenants à main (chaudières) par personne. À noter qu'une preuve de résidence pourrait aussi être exigée.

- Lieux de distribution et horaire -

Voici les coordonnées de localisation et les heures d'ouverture des trois installations auprès desquelles vous pourrez vous procurer du compost gratuit. Notez qu'il est important d'y suivre les consignes de distanciation en vigueur relatives à la COVID-19 :

Écocentre de Sainte-Martine/Saint-Urbain-Premier

(autorisé aux citoyens de ces municipalités)

75, rue Saint-Joseph (Sainte-Martine)

Mercredi : 14 h à 18 h

Samedi : 8 h 30 à 12 h 30

Écocentre de Beauharnois

(autorisé aux citoyens de Beauharnois et de Saint-Étienne-de-Beauharnois)

50, rue des Hauts-Fourneaux

Jeudi, vendredi et samedi : 8 h à 16 h 45

Dimanche : 8 h à 12 h 45

Stationnement du Parc Canin de Salaberry-de-Valleyfield (près du carrefour giratoire)

(autorisé aux citoyens de Salaberry-de-Valleyfield, de Saint-Stanislas-de-Kostka et de Saint-Louis-de-Gonzague)

100, rue Victoria Est

Tous les jours : de 8 h à 20 h

- Remerciements -

La MRC saisit l'occasion pour adresser ses plus sincères remerciements à l'ensemble des citoyens de son territoire pour leur participation à la collecte des matières organiques depuis la mise en place de ce service régional le 30 septembre dernier.

Comme le laisse entendre le slogan mobilisateur qui nous accompagne depuis l'arrivée du bac brun, nous sommes heureux de vous entendre dire « **Chaque jour j'le fais !** ».

MRC de Beauharnois-Salaberry

- 30 -

Source et informations : Guy Longtin
Coordonnateur aux communications
MRC de Beauharnois-Salaberry
Téléphone : 450 225-0870, poste 226
Télécopieur : 450 225-0872

Courriel : g.longtin@mrc-beauharnois-salaberry.com